Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201065-20251216-2025_95-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Isabelle ETIEMBLE, Françoise GALLOUET, Karine MACE, Françoise HURSON, Amandine HARNAY, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Laurence LEVEE Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Sébastien BOUL, Philippe GUIGNARD, Yannick CHAPELAIN, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON
Absents excusés	Mesdames Maryline NIVET (pouvoir à Richard HAAS), Béatrice REDON Messieurs Loïc JAMBOU (pouvoir donné à Jean-Yves HINAULT)
Secrétaire de séance	Madame Sylvie GUIGNARD
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2025-95 **TELETHON 2025 : REVERSEMENT DES FONDS COLLECTES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS**

Rapporteur : Madame Angélique STEUNOU, Adjointe à l'Eveil, à l'Enfance et à la Vie Scolaire

Les membres du Conseil Municipal Enfants ont participé aux animations organisées dans le cadre du Téléthon qui se sont déroulées le week-end des 29 et 30 novembre dernier au Grand Pré.

Plusieurs actions ont été initiées par les Jeunes Elus, sous la direction de l'animatrice en charge du CME et d'animateurs du service Enfance-Jeunesse.

Très mobilisés, les enfants se sont impliqués dans les actions suivantes :

- Vente de gâteaux ;
- Vente de décorations manuelles ;
- Maquillage éphémère.

Les fonds collectés tout au long de l'après-midi seront reversés à l'Association Française contre la Myopathie. Le montant cette année est de 253 €.

De plus, et au regard des enjeux du Téléthon, il vous sera proposé, lors de l'examen des subventions en conseil municipal du 3 mars prochain, d'abonder cette somme par une subvention municipale de 1 747 € afin de porter l'aide financière totale de la collectivité à 2 000 €.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201065-20251216-2025_95-DE

Aussi, je vous propose :

- d'acter le montant des fonds collectés par le Conseil Municipal Enfants lors du Téléthon, édition 2025, qui s'élève à 253 € ; (cette somme sera imputée au compte 6574 du budget communal) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à verser l'intégralité de cette somme à l'Association Française contre la Myopathie ;

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 17 décembre 2025

Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

Le Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD